



Déclaration de Principes du GRC 2017 –

Renforcement des capacités et des liens entre organismes d'encouragement à travers le monde

Avant-propos

Le Global Research Council (GRC) s'est fixé comme objectif à long terme de renforcer les liens entre organismes, pays, régions et continents de même que leurs capacités, au bénéfice des participants actuels et futurs ainsi que de la communauté scientifique internationale.

Le terme de « capacités » désigne les capacités organisationnelles et techniques, relations et valeurs qui permettent aux organismes de recherche de définir leurs objectifs et de gérer leurs ressources d'une manière équitable, transparente, en réduisant les coûts autant que possible, et d'adapter leurs fonctions dans un contexte de plus en plus mondialisé afin de répondre aux nouvelles évolutions de la science et de déterminer les orientations futures.

Le terme de « liens » désigne d'une part une approche collaborative visant à renforcer les capacités et, d'autre part, un résultat potentiel aboutissant à un réseau d'organismes mieux à même de promouvoir et de soutenir les scientifiques du monde entier. Le réseau du GRC réunit des organismes nationaux assurant des missions similaires et opérant en grande partie dans des juridictions nationales différentes où il n'existe pas, dans bien des cas, d'organisations comparables auprès desquelles s'informer. Dans ce contexte, le réseau du GRC fournit un cadre dans lequel les organismes peuvent apprendre les uns des autres comment soutenir leurs orientations stratégiques et leurs efforts pour rendre davantage compte de leurs activités.

Le milieu international du financement de la recherche ainsi que la conduite des travaux de recherche évoluent rapidement. Dans les pays où les investissements sont traditionnellement faibles, on tend de plus en plus à reconnaître la valeur de la recherche publique et de nombreux gouvernements commencent à augmenter leurs budgets de recherche et à renforcer l'administration publique de la recherche. Des changements sont également observés dans les pays où le soutien à la recherche est mieux ancré historiquement, avec des réformes des organismes d'encouragement établis, des changements de leurs missions et de nouvelles orientations programmatiques. En outre, l'évolution de la nature de la recherche (p. ex. augmentation des collaborations internationales, multidisciplinaires et multilatérales) et celle des attentes quant à sa gouvernance¹ comportent à la fois des défis et des opportunités pour les organismes d'encouragement.

Les participants au GRC saluent la contribution des organismes pour faire progresser la déclaration du GRC « [Statement of Approaches: Building Research and Education](#) » (2015). Ils reconnaissent également les nouvelles opportunités permettant de soutenir collectivement le secteur de la recherche par des actions plus systématiques, coordonnées et connectées, et ce pour renforcer les liens et les capacités des organismes d'encouragement.

En conséquence, les participants de la 6^e Assemblée Annuelle du Global Research Council s'engagent sur les principes ci-après.

¹ Les Déclarations de Principes du GRC portant sur l'Examen du Mérite, l'Intégrité de la Recherche et les Mesures pour promouvoir l'égalité et la situation des femmes sont des exemples d'efforts récents visant à améliorer la gouvernance de la recherche.

Les Principes

Objectifs communs et collaboration volontaire

Les actions volontaires proposées par les organismes de recherche pour renforcer leurs capacités découlent des intérêts communs qu'ils ont identifiés et de la volonté de consacrer du temps et des ressources à apprendre les uns des autres. Ce principe consistant à poursuivre des objectifs communs et une collaboration volontaire est le socle sur lequel reposent les nouvelles actions à développer.

Apprentissage individuel et organisationnel durable et à long terme

Les activités de renforcement des capacités et les efforts destinés à accroître les liens doivent bénéficier aux individus et aux structures organisationnelles sur le long terme. Pour les actions proposées, les participants au GRC doivent établir des plans et des mécanismes financièrement autonomes, adaptatifs et axés sur les résultats.

Transparence et libre accès aux nouvelles connaissances et aux nouveaux outils

Les actions des participants au GRC doivent amener leurs organismes respectifs à rendre davantage compte de leurs activités et à être plus transparents vis-à-vis du public. Dans la mesure du possible, les connaissances, outils et enseignements acquis doivent être mis à la disposition de tous les participants actuels et futurs au GRC.

Vers une recherche et des organismes de recherche inclusifs dans le monde entier

Les organismes doivent veiller à ce que leurs actions répondent aux besoins actuels et futurs de la communauté scientifique, ainsi que des principaux acteurs de la société qui éclairent les débats, orientent la conduite des recherches et valorisent les résultats. Les actions doivent tirer parti de la possibilité d'approfondir les réseaux existants et d'élargir les occasions de nouer le dialogue avec des acteurs de la société en dehors des milieux scientifiques et de la gestion de la recherche. De même, les efforts multilatéraux destinés à renforcer les capacités doivent inclure et soutenir, autant que possible, les organismes disposant de ressources et d'infrastructures à des niveaux traditionnellement bas.

Actions

La liste ci-dessous présente une sélection d'actions identifiées comme thèmes prometteurs pour renforcer les capacités et les liens lors d'au moins trois assemblées régionales du GRC (sur un total de cinq). Il s'agit des options prioritaires qui seront discutées lors de l'Assemblée Annuelle à Ottawa.

Un résumé de chaque thème et des actions possibles est donné ci-après afin d'inciter les participants au GRC à explorer ensemble les possibilités pour renforcer leurs capacités, répondre aux évolutions nouvelles dans les sciences et déterminer les orientations futures.

Politiques et pratiques en matière de données ouvertes

Les données ouvertes offrent la possibilité d'accélérer les découvertes scientifiques et de préserver l'intégrité de la recherche. Les participants au GRC adoptent actuellement des politiques et pratiques en matière de données ouvertes mais se trouvent face à des défis communs pour promouvoir la production de données trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables. Les participants conviennent que les organismes ont une occasion unique de comparer leurs pratiques émergentes, d'en tirer des enseignements et de collaborer sur les activités de formation et de sensibilisation.

Conception et évaluation des initiatives de recherche collaborative

En réponse aux intérêts des pouvoirs publics, des milieux universitaires et de la société, et en tenant compte du potentiel de la recherche pour stimuler l'innovation dans l'industrie, éclairer les politiques publiques et relever les défis sociétaux, de nombreux participants au GRC financent des collaborations entre acteurs universitaires et extra-universitaires. Ils ont exprimé le souhait de mieux comprendre comment la conception de tels programmes influence leurs résultats et comment les pratiques exemplaires dans l'évaluation facilitent l'apprentissage et la comparabilité.

Partenariats internationaux et programmation conjointe

Les participants au GRC gèrent un nombre croissant de programmes internationaux destinés à faciliter la mobilité et la collaboration dans la recherche, bien qu'il existe des différences en termes d'expérience, de profondeur et de portée de ces programmes entre les pays. Ils ont identifié la possibilité d'améliorer la collaboration dans la recherche internationale en examinant et adoptant des pratiques qui réduisent la complexité administrative, éliminent les obstacles à la participation et favorisent la collaboration.

Planification stratégique et anticipation

Les participants au GRC utilisent des méthodes de planification stratégique et d'anticipation afin d'identifier les problèmes émergents et de guider leurs investissements dans la recherche. À l'heure où l'évolution des sciences et des techniques est de plus en plus dirigée par des forces internationales et où les défis mondiaux méritent une action coordonnée, la coopération dans l'analyse et la planification devient de plus en plus une question d'actualité. Les participants au GRC ont identifié des possibilités pour renforcer les capacités nationales et soutenir la recherche au niveau global par le partage de l'expertise et de l'expérience dans le cadre d'activités de planification stratégique et d'anticipation suivant des approches descendantes et ascendantes.

Pratiques et outils pour la gestion de la recherche et la mise en œuvre des programmes

Grâce à des politiques et des systèmes d'information solides, les participants au GRC peuvent

soutenir la communauté scientifique et utiliser les données de gestion de la recherche pour rendre des comptes et à des fins d'anticipation. Ils encouragent la poursuite des liens et l'adoption de pratiques exemplaires ainsi que l'identification des domaines où les plateformes technologiques pourront aider, à l'avenir, la collaboration dans la recherche (p. ex. plateformes soutenant la science ouverte) et la gestion de la recherche (p. ex. partage de données sur les activités de recherche, portail partagé pour l'évaluation internationale par les pairs).

Après l'Assemblée Annuelle d'Ottawa, les participants du GRC seront invités à développer les actions proposées. Suivant le principe de « transparence et accès ouvert aux nouvelles connaissances et aux nouveaux outils », les participants au GRC qui font partie de groupes de travail ou de projets conjoints seront encouragés à partager des informations sur les actions entreprises et les progrès réalisés, par les voies appropriées du GRC.